

VICTOIRE A Adrexo





Interpellés par la CGT sur le cas de René et sur les conditions de travail, d'un autre temps, des salariés d'Adrexo, les médias (Nice Matin, France 3 et le Patriote), ont fait le déplacement pour interviewer les différentes parties.

Aucune sanction retenue contre notre collègue!

Mardi 12 décembre, une trentaine de personnes sont venues soutenir notre collègue convoqué pour un entretien préalable au licenciement pour avoir refusé de signé un avenant à son contrat, première conséquence de l'application des ordonnances Macron!

Soutenu par ses collègues du site d'ADREXO de Contes, René était accompagné par la CGT. Tous ensemble, nous avons contraint la direction d'ADREXO a renoncer à toute sanction.

SYNDICAT DES SALARIES
DU SECTEUR DES ACTIVITES POSTALES
ET DES TELECOMMUNICATIONS DU 06.
34 boulevard Jean Jaurès 06300 Nice

Tel: 04.93.62.02.81.
Fax: 04.93.62.38.48.
Mail: cgtfapt06@orange.fr
Facebook: Je lutte donc je suis
Facebook: Mademoiselle cgt
Instagram: Mademoiselle cgt
Tweeter: @jeluttejesuis



